SOFAR

Société par actions simplifiée
au capital de 134 960 euros
Siège social : Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2, 85000 LA ROCHE SUR YON
383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 886 958,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	886 958,84 euros
A titre de dividendes Soit 66.68 euros par action	450 000,00 euros
Le solde	436 958,84 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 2 018 104.33 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 350 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2022 :
160 265,00 euros, soit 23,75 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 265,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 :
150 008,04 euros, soit 22,23 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 008,04 euros

Exercice clos le 30 septembre 2024 :
350 000,00 euros, soit 51,87 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 350 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 FEVRIER 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société FINANCIERE SOFAR



SOFAR
votre expert comptable

AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE
PROCHE DE VOUS !

Comptes annuels 2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

SAS SOFAR

Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85000 LA ROCHE SUR YON

Exercice clos au 30/09/2025

certifiés conformes
La Présidente

www.cabinetsofar.com

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/25	Net au 30/09/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 619	2 619		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	774 267		774 267	774 267
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 217 861	887 932	329 929	364 436
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 302 613		2 302 613	2 053 059
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	175 637		175 637	171 137
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 473 013**	**890 551**	**3 582 463**	**3 362 915**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	91 954		91 954	84 078
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 567 000	221 561	2 345 438	2 114 230
Fournisseurs débiteurs	3 798		3 798	12 966
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	63 767		63 767	62 296
Autres créances	14 508		14 508	6 005
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	183 010		183 010	180 985
Disponibilités	868 063		868 063	790 509
Charges constatées d'avance	7 425		7 425	19 952
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 799 524**	**221 561**	**3 577 963**	**3 271 021**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**8 272 537**	**1 112 112**	**7 160 425**	**6 633 936**

Bilan

	Net au 30/09/25	Net au 30/09/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	134 960	134 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	582 957	582 957
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 581 145	1 161 278
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**886 959**	**769 867**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 206 671**	**2 669 712**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*917 064*	*1 069 397*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	917 064	1 069 397
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	26 154	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 022	476 402
Personnel	*498 429*	*505 087*
Organismes sociaux	*193 851*	*192 601*
Etat, Impôts sur les bénéfices		*15 002*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*471 769*	*421 988*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*23 696*	*25 582*
Dettes fiscales et sociales	1 187 744	1 160 261
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		53 239
Autres dettes	108 462	74 399
Produits constatés d'avance	1 261 308	1 130 526
TOTAL DETTES	**3 953 754**	**3 964 224**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**7 160 425**	**6 633 936**

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	6 740 839		6 740 839	6 232 824
Chiffre d'affaires net	**6 740 839**		**6 740 839**	**6 232 824**

	30/09/2025	30/09/2024
Production stockée	7 876	-7 822
Subventions d'exploitation	42 250	44 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	203 622	201 452
Autres produits	2 946	8 344
Total produits d'exploitation (I)	**6 997 533**	**6 478 799**
Autres achats et charges externes (a)	2 447 726	2 254 901
Impôts, taxes et versements assimilés	84 603	83 257
Salaires et traitements	2 683 409	2 503 056
Charges sociales	789 401	739 506
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	97 129	81 014
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	44 428	65 875
Autres charges	63 373	86 843
Total charges d'exploitation (II)	**6 210 070**	**5 814 453**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**787 462**	**664 346**
Autres intérêts et produits assimilés (3)	307 294	262 040
Total produits financiers (V)	**307 294**	**262 040**
Intérêts et charges assimilées (4)	13 005	13 346
Total charges financières (VI)	**13 005**	**13 346**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**294 289**	**248 694**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 081 751**	**913 039**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations en capital		73 400
Total produits exceptionnels (VII)		**73 400**
Sur opérations de gestion		17 372
Sur opérations en capital	362	38 402
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		161
Total charges exceptionnelles (VIII)	**362**	**55 935**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-362**	**17 465**
Impôts sur les bénéfices (X)	194 430	160 637
Total des produits (I+III+V+VII)	**7 304 827**	**6 814 238**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**6 417 868**	**6 044 371**
BENEFICE OU PERTE	**886 959**	**769 867**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 7 160 425 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 886 959 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
* Matériel de transport : 4 ANS
* Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
* Matériel informatique : 3 A 5 ANS
* Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,72 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	778 398		1 512	776 886
Immobilisations incorporelles	**778 398**		**1 512**	**776 886**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	896 752	13 155	2 763	907 144
- Matériel de transport	15 365			15 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 391	49 830	21 868	295 353
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 179 507**	**62 985**	**24 631**	**1 217 861**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 053 059	308 056	58 502	2 302 613
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	171 137	4 500		175 637
Immobilisations financières	**2 224 212**	**312 556**	**58 502**	**2 478 266**
ACTIF IMMOBILISE	**4 182 118**	**375 541**	**84 645**	**4 473 013**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		62 985	312 556	375 541
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**62 985**	**312 556**	**375 541**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 512	24 631	58 502	84 645
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**1 512**	**24 631**	**58 502**	**84 645**

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles
Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17140 LAGORD	1 001 000	49 335	99,99	70 827
PROXYS OUEST 17140 LAGORD	34 000	189 427	100,00	89 197
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	26 284	100,00	-267
SAS DECICLIC 85000 LA ROCHE SUR YON	1 500	12 901	100,00	5 494
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX	7 600	201 460	100,00	127 056
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	45 689	100,00	10 696
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 241 012	2 241 012	50 000		301 233
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 131		1 512	2 619
Immobilisations incorporelles	**4 131**		**1 512**	**2 619**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	597 925	63 158	2 401	658 682
- Matériel de transport	6 103	3 073		9 176
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 043	30 898	21 868	220 073
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**815 071**	**97 129**	**24 269**	**887 932**
ACTIF IMMOBILISE	**819 202**	**97 129**	**25 781**	**890 551**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 882 134 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	50 000		50 000
Prêts			
Autres	175 637		175 637
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 567 000	2 567 000	
Autres	82 073	82 073	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 425	7 425	
Total	**2 882 134**	**2 656 497**	**225 637**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	315 885
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	14 508
Total	**330 394**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 748	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 748	20,00

Les associés ont vendu la quasi totalité de leurs actions à la Société Financière Sofar.
La société financière Sofar détient 99.88% du capital de Sofar.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 953 754 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	917 064	346 622	500 081	70 360
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 022	453 022		
Dettes fiscales et sociales	1 187 744	1 187 744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	134 616	134 616		
Produits constatés d'avance	1 261 308	1 261 308		
Total	**3 953 754**	**3 383 312**	**500 081**	**70 360**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	180 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	331 513			
(**) Dont envers les associés	26 154			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	233 494
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	2 261
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	144 103
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	198 187
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	46 265
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	17 530
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	19 612
CLIENTS - RRR À ACCORDER	12 095
Total	**673 546**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	7 425		
Total	**7 425**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	1 261 308		
Total	**1 261 308**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2025	30/09/2024
HONORAIRES	6 382 071	5 833 663
PRESTATIONS FILIALES	251 380	315 113
PRESTATIONS INFORMATIQUES	101 832	81 196
DEBOURS ET DEPLACEMENTS	5 556	2 852
TOTAL	**6 740 839**	**6 232 824**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 650 euros

Autres informations

Autres éléments significatifs

A compter du 1er octobre 2024, la société SOFAR fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Financière Sofar

La société SOFAR a acquis 25% des parts de PROXYS et détient 100% de cette société.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements titres de participation	*1 049 082*
Autres engagements donnés	1 049 082
Total	**1 049 082**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus

Autres informations

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution	*20 866*
Avals et cautions	20 866
Autres engagements reçus	
Total	**20 866**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 106 404€

OUEST AQUITAINE AUDIT Commissariat aux comptes

- Mikaël HUGONNET : Expert-comptable - Commissaire aux comptes - Expert judiciaire
- Stéphane MELIN : Expert-comptable - Commissaire aux comptes

SOFAR

Société par actions simplifiée au capital de 134 960 €
Siège social : Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2
85000 LA ROCHE SUR YON
RCS : LA ROCHE SUR YON 383 373 040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2025

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFAR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➢ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Créances », les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➢ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Fonds commercial », Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

➢ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières », la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues pour chacune de ces activités par la Direction.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

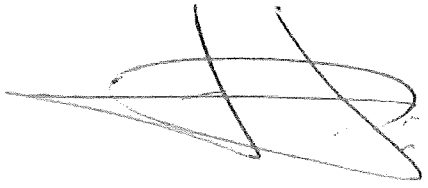
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application des statuts, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais statutaires.

Fait à Poitiers, le 27 février 2026

Le Commissaire aux Comptes
SAS OUEST AQUITAINE AUDIT



Mikaël HUGONNET
Commissaire aux Comptes

SAS SOFAR
au capital de 134 960 €
Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2
85000 LA ROCHE SUR YON

R.C.S LA ROCHE SUR YON 383 373 040
N° SIRET : 383 373 040 00047
Code APE : 6920 Z

Comptes Annuels

01.10.2024 - 30.09.2025

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/25	Net au 30/09/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 619	2 619		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	774 267		774 267	774 267
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 217 861	887 932	329 929	364 436
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 302 613		2 302 613	2 053 059
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	175 637		175 637	171 137
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 473 013**	**890 551**	**3 582 463**	**3 362 915**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	91 954		91 954	84 078
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 567 000	221 561	2 345 438	2 114 230
Fournisseurs débiteurs	3 798		3 798	12 966
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	63 767		63 767	62 296
Autres créances	14 508		14 508	6 005
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	183 010		183 010	180 985
Disponibilités	868 063		868 063	790 509
Charges constatées d'avance	7 425		7 425	19 952
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 799 524**	**221 561**	**3 577 963**	**3 271 021**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**8 272 537**	**1 112 112**	**7 160 425**	**6 633 936**

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Les Républiques III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14

Bilan

	Net au 30/09/25	Net au 30/09/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	134 960	134 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	582 957	582 957
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 581 145	1 161 278
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**886 959**	**769 867**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 206 671**	**2 669 712**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*917 064*	*1 069 397*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	917 064	1 069 397
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	26 154	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 022	476 402
Personnel	*498 429*	*505 087*
Organismes sociaux	*193 851*	*192 601*
Etat, Impôts sur les bénéfices		*15 002*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*471 769*	*421 988*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*23 696*	*25 582*
Dettes fiscales et sociales	1 187 744	1 160 261
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		53 239
Autres dettes	108 462	74 399
Produits constatés d'avance	1 261 308	1 130 526
TOTAL DETTES	**3 953 754**	**3 964 224**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**7 160 425**	**6 633 936**

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	6 740 839		6 740 839	6 232 824
Chiffre d'affaires net	**6 740 839**		**6 740 839**	**6 232 824**

	30/09/2025	30/09/2024
Production stockée	7 876	-7 822
Subventions d'exploitation	42 250	44 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	203 622	201 452
Autres produits	2 946	8 344
Total produits d'exploitation (I)	**6 997 533**	**6 478 799**
Autres achats et charges externes (a)	2 447 726	2 254 901
Impôts, taxes et versements assimilés	84 603	83 257
Salaires et traitements	2 683 409	2 503 056
Charges sociales	789 401	739 506
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	97 129	81 014
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	44 428	65 875
Autres charges	63 373	86 843
Total charges d'exploitation (II)	**6 210 070**	**5 814 453**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**787 462**	**664 346**
Autres intérêts et produits assimilés (3)	307 294	262 040
Total produits financiers (V)	**307 294**	**262 040**
Intérêts et charges assimilées (4)	13 005	13 346
Total charges financières (VI)	**13 005**	**13 346**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**294 289**	**248 694**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 081 751**	**913 039**

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Compte de résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		73 400
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**73 400**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		17 372
Sur opérations en capital	362	38 402
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		161
Total charges exceptionnelles (VIII)	**362**	**55 935**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-362**	**17 465**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	194 430	160 637
Total des produits (I+III+V+VII)	**7 304 827**	**6 814 238**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**6 417 868**	**6 044 371**
BENEFICE OU PERTE	**886 959**	**769 867**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissaires aux Comptes
Parc Républiques III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 69202

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 7 160 425 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 886 959 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
* Matériel de transport : 4 ANS
* Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
* Matériel informatique : 3 A 5 ANS
* Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissaires aux Comptes
Parc Républiques III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 93 88 14

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,72 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

A compter du 1er octobre 2024, la société SOFAR fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Financière Sofar

La société SOFAR a acquis 25% des parts de PROXYS et détient 100% de cette société.

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Bâtiment Républiques III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	778 398		1 512	776 886
Immobilisations incorporelles	**778 398**		**1 512**	**776 886**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	896 752	13 155	2 763	907 144
- Matériel de transport	15 365			15 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 391	49 830	21 868	295 353
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 179 507**	**62 985**	**24 631**	**1 217 861**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 053 059	308 056	58 502	2 302 613
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	171 137	4 500		175 637
Immobilisations financières	**2 224 212**	**312 556**	**58 502**	**2 478 266**
ACTIF IMMOBILISE	**4 182 118**	**375 541**	**84 645**	**4 473 013**

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		62 985	312 556	375 541
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**62 985**	**312 556**	**375 541**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 512	24 631	58 502	84 645
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**1 512**	**24 631**	**58 502**	**84 645**

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 68 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles
Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17140 LAGORD	1 001 000	49 335	99,99	70 827
PROXYS OUEST 17140 LAGORD	34 000	189 427	100,00	89 197
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	26 284	100,00	-267
SAS DECICLIC 85000 LA ROCHE SUR YON	1 500	12 901	100,00	5 494
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX	7 600	201 460	100,00	127 056
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	45 689	100,00	10 696
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 241 012	2 241 012	50 000		301 233
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 131		1 512	2 619
Immobilisations incorporelles	**4 131**		**1 512**	**2 619**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	597 925	63 158	2 401	658 682
- Matériel de transport	6 103	3 073		9 176
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 043	30 898	21 868	220 073
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**815 071**	**97 129**	**24 269**	**887 932**
ACTIF IMMOBILISE	**819 202**	**97 129**	**25 781**	**890 551**

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc Républiques III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 882 134 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	50 000		50 000
Prêts			
Autres	175 637		175 637
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 567 000	2 567 000	
Autres	82 073	82 073	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 425	7 425	
Total	**2 882 134**	**2 656 497**	**225 637**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	315 885
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	14 508
Total	**330 394**

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc Républiques III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 03921 - APE 69207

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 748	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 748	20,00

Les associés ont vendu la quasi totalité de leurs actions à la Société Financière Sofar.
La société financière Sofar détient 99.88% du capital de Sofar.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 953 754 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	917 064	346 622	500 081	70 360
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 022	453 022		
Dettes fiscales et sociales	1 187 744	1 187 744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	134 616	134 616		
Produits constatés d'avance	1 261 308	1 261 308		
Total	**3 953 754**	**3 383 312**	**500 081**	**70 360**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	180 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	331 513			
(**) Dont envers les associés	26 154			

QUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	233 494
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	2 261
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	144 103
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	198 187
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	46 265
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	17 530
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	19 612
CLIENTS - RRR À ACCORDER	12 095
Total	**673 546**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	7 425		
Total	**7 425**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	1 261 308		
Total	**1 261 308**		

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2025	30/09/2024
HONORAIRES	6 382 071	5 833 663
PRESTATIONS FILIALES	251 380	315 113
PRESTATIONS INFORMATIQUES	101 832	81 196
DEBOURS ET DEPLACEMENTS	5 556	2 852
TOTAL	**6 740 839**	**6 232 824**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 650 euros

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements titres de participation	*1 049 082*
Autres engagements donnés	1 049 082
Total	**1 049 082**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc République III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution	*20 866*
Avals et cautions	20 866
Autres engagements reçus	
Total	**20 866**
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 106 404€

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Parc Républiques III
2 Rue Alfred Nobel
86000 POITIERS
Tél. 05 16 83 88 14
Siret : 529 026 445 05021 - APE 6920Z